

DEMANDE D'INSCRIPTION

À compléter recto verso et à nous retourner en joignant le ou les bulletins de l'année scolaire en cours.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. À réception de la demande, un rendez-vous avec le chef d'établissement ou la responsable de vie scolaire sera fixé. A l'issue de ce rendez-vous, si votre enfant est accepté, vous devrez régler les frais d'inscription (158 non remboursables en cas de désistement) et un acompte pour le matériel (180 pour la section coiffure 1^{ère} année/105€ pour la 2^{de} esthétique)

Je soussigné.....

Nom et prénom père (et/ou mère)

Sollicite l'inscription de l'élève.....

(Nom et prénom)

Au Lycée Professionnel Privé La Providence de Dieuze en classe de :

Cocher la section souhaitée

- 3^{ème} Prépa Pro**
- CAP APR** (agent polyvalent de restauration)
- CAP Coiffure**
- Bac Pro ASSP** (accompagnement, soins et service à la personne option « en structures » en 3 ans)
- Bac Pro Commerce** (en 3 ans)
- Bac Pro Esthétique** (en 3 ans)
- Bac Pro Hôtelier : organisation et production culinaire (cuisine)** (en 3 ans)
- Bac Pro Hôtelier : commerce et service en restauration (salle)** (en 3 ans)

En qualité de : €

Externe €

Demi-pensionnaire €

Interne

Cocher votre choix

Cadre réservé à l'administration

Rendez-vous le :

Avis :

Favorable

Défavorable

Sous réserve

Renseignements concernant l'élève**Nom** : **Prénom** :**Date de naissance** : / ... / **Lieu de naissance** :**Classe actuellement fréquentée** :**Établissement actuellement fréquenté** :**Renseignements concernant le ou les responsables de l'élève**

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° de téléphone : <i>(obligatoire)</i>
Profession :

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° de téléphone : <i>(obligatoire)</i>
Profession :

Langues vivantes :**LV1** : allemand ou anglais**LV2** : allemand ou anglais ou espagnol (uniquement pour commerce, hôtellerie)

*Les sections CAP APR, CAP Coiffure, Bac Pro ASSP, Bac Pro Esthétique ont une langue vivante au programme.
Les sections 3ème, Commerce, Hôtellerie ont deux langues vivantes au programme.*

Fait à : **le** :**Signature(s) du ou des responsable(s)****Signature de l'élève**

TARIFS RENTÉE 2017 / 2018

FRAIS D'INSCRIPTION

158 €

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES

- 3^{ème} Prépa-Pro, CAP APR :

37 € / mois

- 2^{nde} Bac Pro Commerce :

40 € / mois

- CAP Coiffure, Bac Pro Restauration, ASSP, Esthétique :

46.40 € / mois

- MC Coiffure, Coupe, Couleur et MC Cuisinier en Desserts de Restaurant :

46.40 € / mois

- B.T.S. E.S.F :

69.20 € / mois

DEMI-PENSION

129.5 € / mois pour 5 Repas / semaine

51.80 € / mois si 2 Repas / semaine (Classes de MC)

INTERNAT

Nuitée et Repas : 389.30 € / mois

Nuitée et Repas : 181 € / mois si 2 nuits / semaine (Classes de MC)

COÛT DU MATÉRIEL DES DIFFÉRENTES SECTIONS

Tous les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus sont donnés à titre indicatif.

SECTIONS	FILLES	GARÇONS	ACOMPTE à régler à l'inscription
1^{ère} année CAP APR - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette couteaux* (le lycée effectue une commande groupée)	120 € 94 €	120 € 94 €	
2nde Hôtellerie cuisine - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette couteaux* (le lycée effectue une commande groupée)	260 € 175 €	240 € 175 €	
2nde Hôtellerie commercialisation et service enrestauration - Tenue (à régler au fournisseur) - Malette service* (le lycée effectue une commande groupée)	260 € 57 €	260 € 57 €	
2nde Esthétique - Trousseau* (à régler à la coopérative de l'établissement) - Tenue (à régler au fournisseur)	305 € 120 €	-	105 €
2nde ASSP - Tenue (à régler au fournisseur)	97 €	90 €	
1^{ère} année coiffure* - Matériel de coiffure (à régler à la coopérative de l'établissement)	430 €	430 €	180 €

Le solde trousseau coiffure est à régler entièrement dès la rentrée contre remise du matériel mais possibilité d'établir 2 chèques de 125 € qui seront encaissés en septembre et en octobre. Une tenue de travail est nécessaire (blouse). Pour des raisons de coût, un achat groupé est fait par le lycée. Le prix de la blouse est de 28 €. Le professeur principal informera les élèves le jour de la rentrée pour les modalités de tailles et de règlement. Les modalités du règlement du solde du trousseau esthétique vous seront communiquées à la rentrée. Jusqu'à ce jour, la région accordait une aide au 1^{er} équipement. Si cette aide est maintenue, elle pourrait être de 80 € à 200 €. L'aide est versée directement à l'établissement qui est chargé selon les cas de la reverser aux familles.